



Messieurs,

Je suis il y a long temps en attente de ce que vous nous avez fait  
esperer pour l'establissement entier de cette escole, par une autorisation pleine  
de son Altesse: Et en ce delay je me trouve en peine pour contenter & retenuir  
ceux qui se presentent esire comme un oyseau sur la branche, & qui seront  
susceptibles des changemens qu'on leur pourra presenter. Je ne doute pas que  
vous n'y pensiez, & jusques icy representant les grandes affaires qui reger-  
dent le public de son Altesse, je les ay repous de meilleures esperances. Mais  
d'ordnavant s'ils ne voyent les effects, je ne scauray plus que leur dire. Cela  
mesme fait tort a nostre peuplade. Car il se trouve assez de gens qui det-  
taurient ceux qui veulent venir, leur representans qu'il n'y a point d'esta-  
blissement certain, tellement que plusieurs s'en vont, & nous y voyons peu de  
remplacement. Cependant la plus part des Professeurs font leur devoir.  
Mont. Rensse fait ce qu'il peut. Mont. Dauber est diligent de adroit,  
Mons. Kipper continue en sa diligence pour la meduine de Physique. Mont.  
Philamox travaille avec soin, & est auj de escholiers & autres de dehors.  
Mont. Pellius a fait peu d'escholiers, non qu'il ne se presente pour faire  
ses lecons, mais peu embrassent cette eslude, & semble qu'il soit trop spe-  
culatif pour ceux qui commencent. Reste Mont. Bodhuysen, duquel j'ay  
a vous parler plus particulierement. Je vous dis, j'entens a Monsieur de  
Zuylicheim lors qu'il estoit icy, qu'il avoit dans le College en son departant  
une femme de 35 ans, laquelle se gouverne entierment de la bource. J'apprens  
qu'il y a long temps qu'il vit avec elle, & elle avec luy comme mari &  
femme, & que les proches voisins en font plainte. Il dit que a la verite  
il luy donne la conduite absolu de son mesnage, mais que ce n'est pas a dire  
qu'il couche avec elle, quoy qu'ils soient sub eodem tecto. Personne neant-  
moins ne croit qu'il n'y ait entreux du concubinage. Je l'ay doncques exhorte  
entre luy et moy de lever ce scandale, en renvoyant cette femme; apres plusieurs  
defaites & difficultez, il me la promet. On l'exhorta aussi de la part des  
confesseurs Flamand & Francois, je la finis doncques appeller en presence  
du Recteur & sousregent, ou il contesta fort, qu'il y avoit plusieurs ministres

Le sousregent  
veut fort  
bien et es-  
aime de es-  
choliers, mais  
j'apprehende  
que ceux de  
Guelbre le non  
ravissent;

Hug. 37.



non marié, qui se gouvernoient par Servantes, allegua mesme l'un de ceux  
qui conduit la maison par une fille la cousine. A cela luy fut respondu comme  
il appartenoit, & je luy di en fin que s'il n'obeiseroit je vous en escriptoy ainsy  
qu'on purgeast l'eschole de l'Eglise de cette ordure. Jusques icy il n'en a rien  
faict. Cette femme se vante qu'il ne le peut; & luy a quitté la communion  
des Eglises Flamande & Françoise, & s'accorde avec les Anglois qui sont  
sans discipline, soufflant avec eux le Tabac qui est son principal exercice,  
tant que cette femme dit qu'il luy faut tous les ans pour 200  $\text{fl}$  de Q<sup>u</sup>in  
& de Tabac. Au reste hors qu'il faict planter & semer quelques herbes  
au jardin, le reste de sa profession n'est rien du tout. Pour le grec  
il ne faict rien. Il dit qu'il n'a point d'Escoliers. Il en est cause, car  
quand il a faict au commencement quelques leçons d'un quart d'heure,  
au lieu de leur exposer la phrase grecque, il s'amuseoit a leur dire qui  
a esté Achilles &c. et ne s'est jamais offert de faire aucun college par-  
ticulier, pour attirer des escoliers a ses leçons. Pour les drogues aussi qu'il  
avoit promis de deposer & montrer, il ne s'en parle plus. Vous creiriez  
d'enques quel remede nous y pourrions apporter. Et dans quinze jours M<sup>onsieur</sup>  
Hosman nostre Secretaire ira a la Haye, avec lequel vous en pourriez  
communiquer. J'apprens que cet homme est si paresseux, & si adonné a  
ses plaisirs, qu'il n'en faut pas attendre grand chose, bon homme d'ailleurs  
pour la compagnie. Mais cela n'attire pas les bons escoliers, & les autres  
se rient & moquent de ce qui se dit de void. Je vous dois dire aussi  
que l'esperimeur est un homme qui s'enivre, & lequel en cet estat est  
dangereux & brutal. Homme insolent, & qui a par plusieurs fois indignement  
traicté M<sup>onsieur</sup> le Recteur, avec injures & outrages, comme il vous en pourra  
faire plainte. Homme d'ailleurs, qui n'a aucun entent, & qui est  
plus capable de gaster les escoliers que de les enseigner. Je crains  
present a un autre affaire, duquel M<sup>onsieur</sup> Renesse vous doit avoir escrit.  
Il a experimenté que la charge de l'economie qu'il avoit entreprise, est  
un fardeau qu'il ne peut porter, qu'elle l'avilist & diminue son autorité,  
qu'elle l'assubettit a plusieurs choses qu'il ne peut bien faire de. Et  
je trouve qu'il a raison. Restera maintenant, qu'on pourvoye la table  
de quelque Decoyne. Homme de bien & entendu en ces choses, & qu'on  
luy donne ses regles exactes, a quoy je voudroy joindre une moderation  
de la pension, puis qu'il ne donne que la table, car tout le monde dit icy



qu'avec les privilèges dont jouist le college, avec 300 tt ou peu plus, les  
Estholiers peuvent estre haictés par un homme qui s'y entendra mieux  
qu'ils n'ont esté, et cela feroit du bien pour remplir le college, pourve  
que plusieurs se retiennent d'y envoyer leurs enfans pour l'exces de la  
pension, puis que d'ailleurs ils se fournissent de tout. Et je pense que  
Mons. Renesse en estant venu là de luy mesme, sera facilement amené à  
un autre degré de ceder la Regence à quelque autre, & se contenter de  
la Profes. de Sched. avec son Ministère, qui est bien aisé pour luy. Car  
il a expérimenté la difficulté de cette conduite, qui luy a engendré du  
mespris & de la haine dehors & dedans. Et ce qu'on l'a decrié à la Haye  
et ailleurs, mesme parmi les personnes de condition est cause que peu d'Est-  
holiers viennent au College. Il sera fort expédient, & mesme nécessaire  
qu'au beau temps vous fassiez une visite, pourve que ex auctoritate  
vous pourriez mieux cognoistre le tout, & adviser aux remedes, & ce-  
pendant je vous recommande le plus hasté, Car je ne puis rien faire  
en ces choses sans vos avis & ordres communs. Mais je suis obligé  
de vous declarer ce qui se passe & ce que je voy, & vous prier  
de m'aider, & me donner le moyen rettenir ce que nous avons, & de l'accroistre,  
pour l'advenir. Ce qui se pourra par le moyen d'une bonne paix, lielle  
se faire, & par un établissens des privilèges nécessaires. Je vous supplie  
donques d'y penser afin que par Mons. Hausman nous recevions les effets  
de vos sollicitations & diligences, & de ven à present me faire savoir  
vostre avis sur les dereglemens que je vous ai proposés en quelques  
uns, sans aucune passion ou animosité, cujus causas procul habeo, &  
Dieu le sçait, à la grace duquel je vous recommande de tous les  
Cordes, & suis

Messieurs,

Breda  
De la Haye le 4  
Fevrier 1648.

ordres tres-humble, & tres-affectionné serviteur  
& Colleague en cet affaire, André Rivet



A Messieurs,

Messieurs de Herbolst & de  
Luzelsheim, Curateurs de  
l'Escole Illustre et College  
d'Orange a Breda.

A La Haye.